



- Commission Régionale de l'Arbitrage -
Réunion Mailing du 13/06/2018
Procès Verbal n°18

Ont participé : MM. AIMAR, LANNOY, MARTIN, MERESSE, VASSE, BOURLAND, DANZ, DESANTE, JANNOT
N'ont pas participé : Mme BRASSART. MM. MOKHTARI, BLONDEL, GENDRE, TOUSART

Pôle "Désignations - Observations"

Stéphane LANNOY – Jean-Luc BOURLAND – Patrick DANZ – Jérôme MARTIN

⌘ Passerelles 2017-2018 :

La C.R.A procède à la validation des examens JAL Passerelles et Féminines Passerelles. Après vérification des rapports et de l'obtention de 2 notes minimales sur 3 supérieures ou égales à 14,50, la C.R.A proposera au titre d'Arbitre Régional 3 au prochain Conseil de Ligue : MM. BACHEVILLIERS Maverick, BARBIER Clément, BOURLAND Joris*, CABY Gauthier, DUFNERR Louis, HARDOUIN Jordan, MARTIN Rudy et VOIVENEL Lucas.

* M. BOURLAND n'ayant pu être observé qu'à 2 reprises pour cause de blessure mais ayant obtenu les notes minimales, la C.R.A valide sa passerelle.

Divers

⌘ Le présent PV est validé par mailing le 20/06/2018.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts-de-France dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France)

**Le Secrétaire de la C.R.A,
Jérôme MARTIN**

**Le Président de la C.R.A,
Stéphane LANNOY**